

# bulletin

Avril 2017

s e m e s t r i e l

---



Société archéologique historique  
et scientifique de Soissons

## SOMMAIRE

En couverture : portrait du chevalier de Rougeville.

2 - sommaire.

3 - programme du deuxième trimestre 2017.

4 - informations diverses.

5 - hommage à Alain Deshayes.

6 - le chevalier de Rougeville par Michèle Saponi, le 8 octobre 2016.

7 - les fouilles au château de Montépilloy par Nicolas Bilot, le 18 novembre 2016.

12 - religieux et enfermement au 18<sup>e</sup> siècle par Fabienne Blioux, le 11 décembre 2016.

16 - notre assemblée générale du 19 février 2017.

**Bulletin conçu, réalisé et imprimé par nos soins  
Dépôt légal avril 2017  
Tirage 265 exemplaires**

**NOS**

**RENCONTRES**

**DU**

**DEUXIEME**

**TRIMESTRE**

**2017**

**Société archéologique, historique et scientifique de Soissons**

**4, rue de la Congrégation, 02200 SOISSONS**

**Téléphone-répondeur-fax : 03 23 59 32 36**

**Site Internet : [www.sahs-soissons.org](http://www.sahs-soissons.org) - courriel : [contact@sahs-soissons.org](mailto:contact@sahs-soissons.org)**

**Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne  
le 25 septembre 1996**

**attention** : notre réunion du 19 mars sur les aquarelles soissonnaises du 18<sup>e</sup> siècle de Tavernier de Jonquière est déplacée au **dimanche 26 mars** (voir page 18).

**dimanche 23 avril** : à 15 heures, à l'auditorium du Mail, conférence de Jean-Pierre Baudesson sur les maisons forestières disparues en forêt de Villers-Cotterêts.

**dimanche 21 mai** : visite de la crypte et des souterrains de St Médard. Rendez-vous à 14 h.30 devant l'entrée de l'abbaye. Prévoir des chaussures adaptées car la visite est fortement déconseillée aux personnes ayant du mal à marcher. Le nombre de **visiteurs sera limité** ; il est donc **nécessaire de s'inscrire** à la Société historique par Internet ou par courrier.

**vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin** : colloque sur les mutineries de 1917.

- vendredi 9 juin : journées d'études sur les mutineries et refus de guerre dans les armées belligérantes (Italie, Russie, Allemagne, etc.) avec huit interventions.

- samedi 10 juin : table ronde "les mutineries de 1917 aujourd'hui". Le regard de la société actuelle sur les mutineries de 1917. Plusieurs intervenants et débats.

- dimanche 11 juin après-midi : visites des sites de mutineries à Pargnan (75<sup>ème</sup> R.I.), et Maizy (77<sup>ème</sup> D.I.), passage au nouveau monument de Roucy.

**dimanche 25 juin** : déplacement en autocar pour notre sortie pique-nique mais le parcours n'étant pas encore défini, il fera l'objet d'un programme et d'un bulletin d'inscription qui seront envoyés en mai.



Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de deux de nos sociétaires :  
Madame Denise AUGRAS, le 26 janvier 2017,  
et Monsieur Alain DESHAYES, le 3 février 2017.  
Que leur famille trouve ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Bienvenue** à nos adhérents de la nouvelle année :

Mmes Fabienne JOCQUEL, de Puisieux en Retz  
Martine MERESSE, de Soissons,  
Michèle POIRET, de Cuffies  
Michèle SAPORI, de La Ferté Milon,  
MM. Eric BALIN, de Ciry-Salsogne,  
Louis DUVAL-ARNOULD, de Rome (Italie)  
Jean ESMEIN, de Luzarches (Val d'Oise),  
Bruno LESTRAT, de Marquès (Seine Maritime),  
Jean-Baptiste MAGROU, de Soissons,  
Philippe PIERRET, de Filain,  
André WOETS, de Soissons.

**Prochain Mémoire:** il paraîtra en fin d'année et comportera le compte-rendu de la conférence de Pascale Jacques du 15 janvier sur le hameau disparu de Visigneux ainsi que celle de Michèle Robinet tenue lors de notre assemblée générale du 19 février sur les relais de poste dans l'Aisne ; deux autres textes sur le lieutenant Mary et le soldat Lorion compléteront l'ouvrage.

**Centenaire :** des conférences sur divers sujets de la Grande guerre sont prévues à Coucy-le-Château le **dimanche 19 mars** à partir de 10 heures. Egalement, pour marquer le centenaire du déclenchement de l'offensive du Chemin des Dames, le département organise deux jours de commémoration dans et autour du village de Craonne avec, notamment :

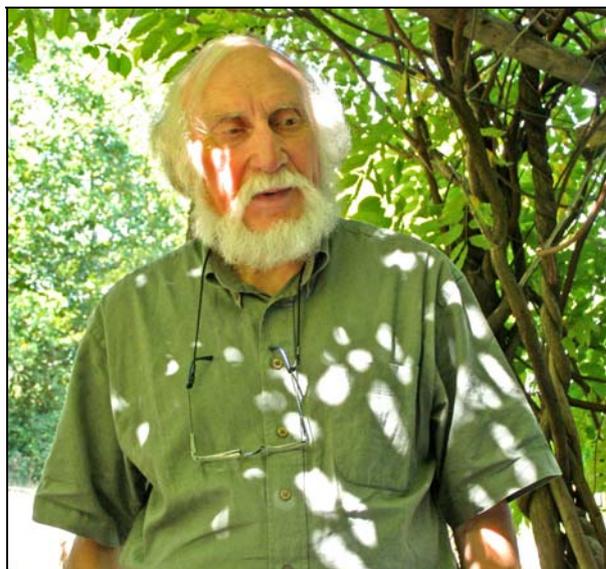
- **le 15 avril** à 21 h. un grand spectacle vivant avec embrasement du site de Craonne,
- **et le 16** à 14 h. l'ouverture au public de la caverne du dragon de la nouvelle œuvre de Haïm Kern et à 16 h. un grand concert à Craonne.



## Hommage à Alain Deshayes (1930-3.2.2017)

Adhérent depuis son jeune âge à la Société historique, Alain Deshayes en fut un membre fidèle, présent aux réunions, aux conférences, aux manifestations culturelles.

Diplômé de l'École spéciale d'architecture, Alain était avant tout architecte, et donc créateur, à l'écoute des besoins et des demandes autant que de l'esthétique ; mais sensible à tout ce qui relie le passé au présent, il fut aussi un passionné d'histoire et d'archéologie.



Tout jeune homme, il avait mené une campagne de fouilles, avec Jean-Claude Bulet, au cœur de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. Connaissance du terrain, étude du bâti, recherche documentaire : il avait assumé tous les aspects de ce type d'opération. Et lorsque l'équipe américaine reprendra des recherches, entre 1982 et 2002, il sera pour Clarke Maines et Sheila Bonde l'interlocuteur précieux, la référence indispensable, la source constante d'informations. Particulièrement originale, son exploration du réseau souterrain, accompagnée de relevés précis, a dévoilé un aspect insoupçonné des lieux abbatiaux.

Chargé de la restauration des superbes bâtiments du XVIIe et du XVIIIe siècle que sont l'hôtel de Barral et l'Hôtel de Ville de Soissons, il en retrouva autant que possible l'état originel et il assura quelques temps le rôle d'architecte-conseil au service de l'Urbanisme, dans un souci constant de la protection du patrimoine.

Et puis il s'est intéressé, entre autres, aux églises romanes de la région, apportant un regard attentif, novateur, sur l'architecture d'Urcel, les chapiteaux de Saconin ou les fresques de Berzy-le-Sec, concrétisé par les visites qu'il animait dans un cadre associatif (*Bible en Soissonnais*) ; il mena aussi, à titre personnel, une enquête sur les chemins disparus autour de Mercin-et-Vaux, à partir de vieux plans, du repérage des bornes et de conversations avec les anciens.

On a vu Alain s'enthousiasmer aussi bien devant un vase antique ou une sculpture médiévale que devant une œuvre d'art contemporain. C'était un homme ouvert à tout, bienveillant et chaleureux. Citons, parmi beaucoup d'autres qu'il suscita, l'histoire d'une amitié. Fin des années 60 : la villa romaine de Mercin-et-Vaux est en cours de dégagement, avec son important ensemble d'enduits peints qui entraînera l'installation à Soissons du CEPMR (Centre d'étude des peintures murales romaines). Deux archéologues de l'équipe de fouilles font de l'auto-stop. Alain s'arrête, Lily est à ses côtés ; s'ensuit une sympathie immédiate, l'intérêt mutuel éveillé. Et pendant des années, à chaque campagne, ce fut dans la journée des échanges constants d'informations et de commentaires et, après le travail, la porte toujours ouverte pour un dîner improvisé, une soirée festive ou un hébergement de secours. Ce lien profond s'est maintenu, malgré le temps qui passe et l'inévitable dispersion géographique, entre le couple et bon nombre de chercheurs d'alors qui se retrouvent avec toujours autant d'émotion ; il reste l'ami proche, solide, indéfectible.

Il reste : oui, parlons de lui au présent ; il est dans nos pensées. Lily sa femme, Sabine sa fille, Monique sa sœur le savent bien ●

# **Rougeville,**

## **de Marie-Antoinette à Alexandre Dumas,**

### **le véritable chevalier de Maison-Rouge**

**par Michelle Saporì**

Alexandre Dominique Gonsse de Rougeville (Arras 1761- Reims 1814), fils d'un négociant et riche laboureur de l'Artois, roturier de naissance, n'a pas quinze ans quand, en 1776, il devance le héros des deux mondes pour partir faire la Guerre d'indépendance américaine.

A son retour, devenu écuyer de Monsieur frère du roi, il suit le couple royal aux Tuileries dont il est dans l'ombre, participe à l'épisode royaliste des chevaliers du poignard et le 20 juin 1792, sauve la reine Marie-Antoinette des émeutiers. Homme à femmes, dénoncé par sa maîtresse, sorte d'Adèle H qui le poursuivra toute sa vie, il est arrêté après le 10 août et enfermé aux Madelonnettes dont il parvient à sortir, à force de bourse déliée, deux jours avant les massacres de septembre.

Dès lors, il n'a de cesse, par l'action comme par ses écrits, de chercher à libérer d'abord son roi puis sa reine jusqu'à la tentative échouée d'évasion qu'il organise à la Conciergerie en septembre 1793 et dite " Affaire de l'Oeillet". Sa tête mise à prix, caché dans les carrières de Montmartre, il parvient en sautant les barrières de Paris à fuir pour se rendre à Vienne demander à l'Empereur le secours de la dernière chance pour Marie-Antoinette. Au lieu de cela, accusé par les émigrés d'être un révolutionnaire et, officiellement pour séduction et dettes, il est enfermé dans les prisons autrichiennes.

En 1794, rentré en France, il est arrêté l'année suivante sur dénonciation de Guffroy, membre du Comité de Sûreté générale qui, avec Robespierre et Lebon, avait travaillé au service de son père. Après deux ans passés à la Conciergerie entre vie et mort, il est libéré au moment de la victoire des royalistes au Conseil des Cinq-cents. Il regagne son pays natal où on le croit tranquille pendant quelque temps, menant une paisible vie de gentleman farmer.

Mais en 1804, au moment de l'affaire Cadoudal-Pichegru, à nouveau dénoncé par sa maîtresse, les troupes de gendarmerie investissent son château et à nouveau Rougeville s'échappe par les souterrains. Finalement, il se rend et est mis sous haute surveillance par la police de Fouché à Reims où il reste, en 1814, notamment par l'intransigeance de Réal qui le pense particulièrement dangereux, un des derniers proscrits.

Rougeville croit tenir sa revanche à l'approche des troupes alliées quand, lors de la campagne de France de 1814, il sert de guide aux troupes cosaques à travers les forêts du Villers-Cotterêts d'Alexandre Dumas enfant et dans celles d'Epernay, provoquant la chute de la ville. Un courrier de sa main adressée au général russe est intercepté par un détachement français. Aussitôt traduit devant le conseil de guerre, ce contre-révolutionnaire s'il en fut, est fusillé dans l'heure alors même qu'apparaissent sur les hauteurs de Reims les troupes, bientôt victorieuses, de Saint-Priest, ramenant Monsieur frère du roi, son ex-maître.

Rougeville est mort... Vive Maison-Rouge ! Ecrit en 1848, à quatre mains par Alexandre Dumas et Auguste Maquet qui, transposé à l'image par Claude Barma et devenu premier feuilleton télévisé de l'ORTF, réconciliera en 1963 autour de l'écran toute une nation héritière de Révolution et Contre-Révolution.●

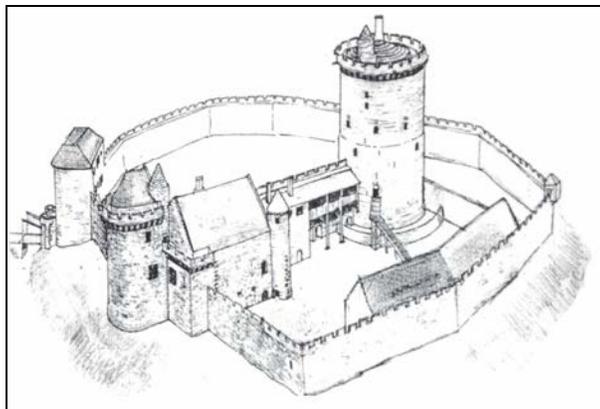
Rougeville, le livre de Michèle Saporì, a été publié en mai 2016 aux Editions de la Bisquine.

# Trois campagnes de fouilles archéologiques au château de Montépilloy (Oise)

conférence de Nicolas Bilot  
lors de notre repas du 18 novembre 2016

## Le contexte d'intervention

Le château de Montépilloy est localisé à huit kilomètres à l'est de la ville de Senlis, en rebord de la butte éponyme qui culmine à 132 m NGF à cet endroit et domine le plateau du Valois d'environ quarante mètres. Désireux de mieux comprendre le monument afin d'y réaliser des aménagements de sécurisation, de confort et de valorisation, les propriétaires nous ont proposé en 2011 de réaliser un travail universitaire concernant le site. Nous avons soutenu un master II en 2012 à l'université de Picardie Jules Verne qui se caractérisait par une approche pluridisciplinaire d'histoire, d'archéologie et d'architecture à propos du château et de son environnement immédiat (village, terroir)<sup>1</sup>. Six axes majeurs de recherches ont été depuis lors alimentés et nous avons toujours souhaité organiser une fouille archéologique dans l'enceinte du château afin de tenter de répondre aux questions en souffrance et d'en faire naître de nouvelles.



Reconstitution du château au XV<sup>e</sup> s. par Christian Corvisier.

## Le sondage d'octobre 2014

Avec le soutien de nombreux partenaires dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, nous avons réalisé en 2014 un sondage linéaire de 18 m de long sur 3 m de large au nord de la cour. L'équipe se composait de huit étudiants et archéologues professionnels et l'opération a duré huit jours et a accueilli 150 visiteurs.

Les résultats furent intéressants. Au nord du sondage, immédiatement sous le remblai contemporain de la cour, sont apparus les vestiges de l'enceinte médiévale nord du château, large de 1,50 m et contrefortée. Elle est abattue dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour

---

1

Rappelons que notre travail fait suite à ceux de plusieurs grands spécialistes dont Eugène Viollet-Le-Duc, qui place d'ailleurs deux planches sur Montépilloy dans son dictionnaire à l'article « Tour », Gustave Macon, Jacques Harmand, Bernard Ancien, Jean Mesqui et Christian Corvisier. Il n'est pas possible ici de reprendre toutes les informations de ces travaux successifs ; nous renvoyons pour cela à notre travail universitaire et à deux articles publiés dans la revue *Quadrilobe* n° 5 en 2015 et dans les *Comptes rendus et mémoires des années 2012-2013* de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis publiés en 2016.

étendre la surface du site à cet endroit et bâtir de nouveaux bâtiments agricoles sur cave ce qui, malheureusement, a détruit les niveaux archéologiques antérieurs à cet endroit.

La découverte la plus surprenante est celle d'un fossé intérieur, autour de la tour maîtresse. Rappelons aux membres de la Société Historique de Soissons que Bernard Ancien défendait déjà l'hypothèse de l'existence de cet aménagement en 1969. Large de près de 15 m (sic) à cet endroit et profond d'au moins 3 m, le fond du fossé n'a pas pu être atteint pour des raisons de sécurité. Ce creusement est comblé par un remblai de moellons de grès, de carreaux de calcaire et de mortier qui est en fait le remblai de démolition de la tour maîtresse éventrée sur ordres du roi Charles VII en 1431. Un tel fossé intérieur n'est pas sans bouleverser notre compréhension de l'organisation spatiale du site. Il ampute à lui seul un tiers de la surface de la basse-cour et nous contraint à des hypothèses parfois contradictoires sur les liens entre ce creusement et les autres aménagements défensifs ou de circulation tels que la chemise de la tour ou le pont-levis qui relie basse-cour et haute-cour du château.

### La fouille probatoire d'août 2015

La nature des découvertes du sondage nous ont conduit à proposer de fouiller au-delà et à l'opposé de la tour maîtresse. Bénéficiant des mêmes soutiens et d'une équipe de dix fouilleurs dont huit étudiants, nous avons effectué à l'été 2015 une fouille archéologique en aire ouverte de 105 m<sup>2</sup> dans la haute-cour du château qui a accueilli par ailleurs 200 visiteurs. Il s'agit d'un lieu privilégié, densément structuré, où se rejoignent plusieurs espaces de circulation et où nous pouvions supposer une bonne conservation des structures archéologiques.



Visite guidée du chantier en août 2015

La première caractéristique de cet espace est qu'il a toujours été un espace de cour, un espace de circulation. À Montépilloy, 0,40 m sous le niveau de circulation actuel apparaissent déjà les premiers niveaux de cours des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Les cours postérieures à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ont malheureusement été détruites lors d'un puissant décapage du site au XIX<sup>e</sup> siècle, contemporain de l'installation des allées de pavés de grès qui bordent les bâtiments. Les cours successives sont relativement bien conservées jusqu'à l'implantation du château dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Elles suivent presque toujours la même typologie : sur une couche sableuse de nivellement et d'installation est disposé une préparation de sol ou un sol en calcaire concassé et damé, sur lequel nous avons parfois pu identifier des couches d'occupation qui sont les fameuses couches riches en mobilier qu'apprécient tant les archéologues car elles facilitent notamment le travail de datation.

À l'image de ce que font encore aujourd'hui les agents des routes, chaque fois qu'il a fallu réparer ou reconstruire la cour du château, les occupants ont eu trois choix : réparer (c'est le nid de poule que l'on comble), faire disparaître l'état antérieur par décapage au profit de la construction d'un nouveau ou enchaper la cour précédente sous une nouvelle. La seconde proposition a le mérite de maintenir ou de redescendre les niveaux de circulation,

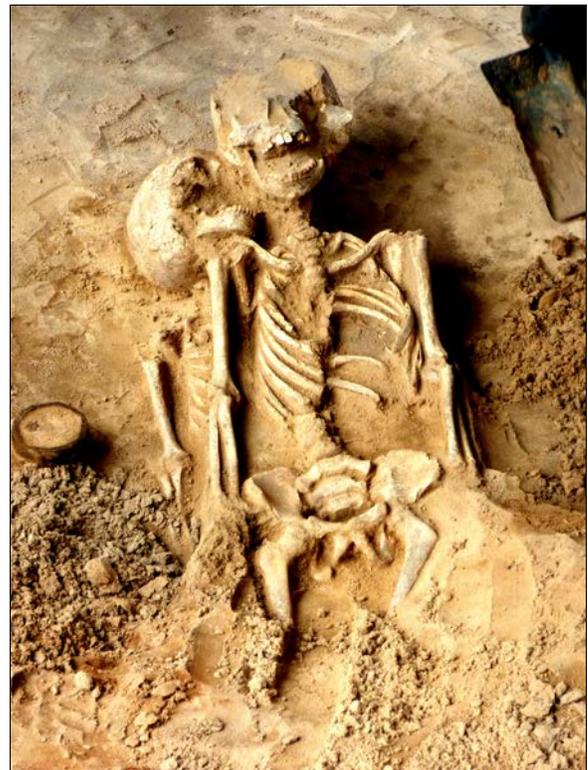
qui peuvent ainsi toujours coïncider avec les seuils de portes et les aménagements, mais elle implique de gérer l'évacuation de la masse ingrate décapée pour le maître d'œuvre, et a comme conséquence pour l'archéologue de perdre la trace d'une séquence. La troisième proposition, la plus courante, implique une hausse progressive du niveau général de circulation, situation que l'on constate par exemple dans les centres anciens de nos villes, presque invisible à l'échelle d'une génération ou d'une vie mais importante sur le temps long. À Montépilloy, le visiteur marche au début du XV<sup>e</sup> siècle environ un mètre plus haut que le visiteur du milieu du XII<sup>e</sup> siècle : la tour maîtresse lui apparaît donc un mètre moins haute qu'à son ancêtre, et les linteaux des portes les plus anciennes doivent lui paraître bien bas, sans se douter qu'en réalité se sont les seuils qui ont été rehaussés plusieurs fois.

Quelques structures maçonnées, comme la base d'un pilier certainement datable du XII<sup>e</sup> siècle, sont difficiles à interpréter car le plus souvent isolées ou très dénaturées. Les extensions futures de la fouille nous permettront d'en apprendre davantage.

### **La première année de la fouille triennale 2016-2018**

Poursuivant les objectifs de l'année précédente, nous proposons cette fois, en trois campagnes successives, de fouiller près de 80 % de la surface de la haute cour du château, c'est-à-dire tout ce qui est accessible en respectant les règles de sécurité élémentaires. Avec les mêmes partenaires et une équipe de bénévoles similaire, l'opération d'août 2016 a doublé la surface étudiée et permis à autant de curieux de découvrir les enjeux et les méthodes de notre programme de recherches.

En plus des niveaux de cour que nous avons retrouvé et étudié à nouveau, la compréhension de l'occupation médiévale du site s'est appuyée sur l'analyse de plusieurs vestiges architecturaux découverts en fouille. Il s'agit notamment de la chemise de la tour maîtresse qui avait été déjà appréhendée en 2015, et dont les caractéristiques typologiques et techniques permettent désormais de conclure avec certitude à une datation stratigraphique dans le courant du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle et qui conforte les observations de nos prédécesseurs. Cet aménagement, qui isole la tour maîtresse de la cour de ce côté, fonctionne étroitement avec le dispositif d'entrée à la tour via un pont-levis. Par contre, l'hypothèse de Christian Corvisier d'une galerie à pans de bois reliant le logis au sud à la tour maîtresse, tout à fait recevable avec les observations architecturales, n'est ni infirmée ni confirmée archéologiquement.



Une sépulture gauloise à deux squelettes d'enfants découverte en cours de fouille.

La base et la fondation de la tour maîtresse, à peine aperçues lors de dégagement l'année du sondage, ont pu être étudiées et relevées plus précisément au nord-ouest de l'aire de fouille. La fondation débordante est un massif de maçonnerie puissant en gros moellons

de grès liés au mortier de chaux, installé dans un creusement en tranchée aveugle. Nous n'avons bien entendu pas pu observer de ce côté la base de la fondation que nous supposons profonde de trois mètres au moins. Ce travail sera peut-être l'objet d'une campagne dans la basse-cour en 2018. Ajoutons qu'un aménagement contemporain d'évacuation d'eaux sales a détruit tous les niveaux archéologiques en connexion avec la tour à l'endroit de notre fouille.

Plusieurs structures ont aussi été observées. Parmi elles quelques fosses dont une contenait des déchets de taille de calcaire et deux carreaux, contemporaine d'un petit trou de poteau aménagé qui est peut-être le seul indice d'un échafaudage à poteaux plantés ayant servi à bâtir la tour ou un autre puissant édifice voisin du XII<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui disparu. Au sud-ouest de l'aire de fouille, près du pont-levis, nous avons rencontré un mur large de 0,80m mais peu profondément fondé, bâti avec des blocs en remploi, dont une gouttière brisée, et dérasé vraisemblablement dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il l'est peut-être suite à l'épisode de la Grande Jacquerie qui est à l'origine du pillage du château de Montépilloy. Faut-il y voir un état antérieur de la grande courtine qui sépare aujourd'hui basse-cour et haute-cour ou le dernier vestige témoin d'un vaste bâtiment qui s'étend au sud et à l'ouest de notre aire ? Des fragments de vitraux à grisaille rouge et de tuiles vernissées retrouvés dans une fosse accolée sont eux-aussi datés de la même période et plaident pour cette seconde hypothèse. Nous retrouverons probablement cet aménagement au cours des campagnes futures, ce qui permettra d'affiner notre réflexion.

Enfin, et c'est peut-être le point le plus surprenant de cette fouille archéologique, l'occupation du site du château de Montépilloy a été vieillie de près de 1500 ans depuis notre intervention. En effet, déjà rencontrés en 2015, une carrière à ciel ouvert et plusieurs remblais très riches en mobilier archéologique (artefacts caractéristiques de l'occupation humaine) sont datés par les spécialistes qui participent à l'opération de la période gauloise et du début de la période romaine. On constate au moins deux phases d'occupation importante aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C, soit 1000 à 1500 ans avant le château. Deux sépultures, trois monnaies, beaucoup d'objets métalliques, des tessons de céramiques et des fragments d'amphores italiques notamment, soit tout un corpus d'indices qui interpelle sur la nature de l'occupation au sommet de la butte. Au premier siècle avant J.-C. notamment, on constate un niveau de vie remarquable qui indique une romanisation précoce et qui n'est pas sans relancer le questionnement sur les origines et la caractérisation de l'occupation du pays de Senlis à cette époque. De nouvelles recherches sont d'ores et déjà amorcées pour enrichir la réflexion autour de ce thème sur notre territoire.

## **Bilan d'étape**

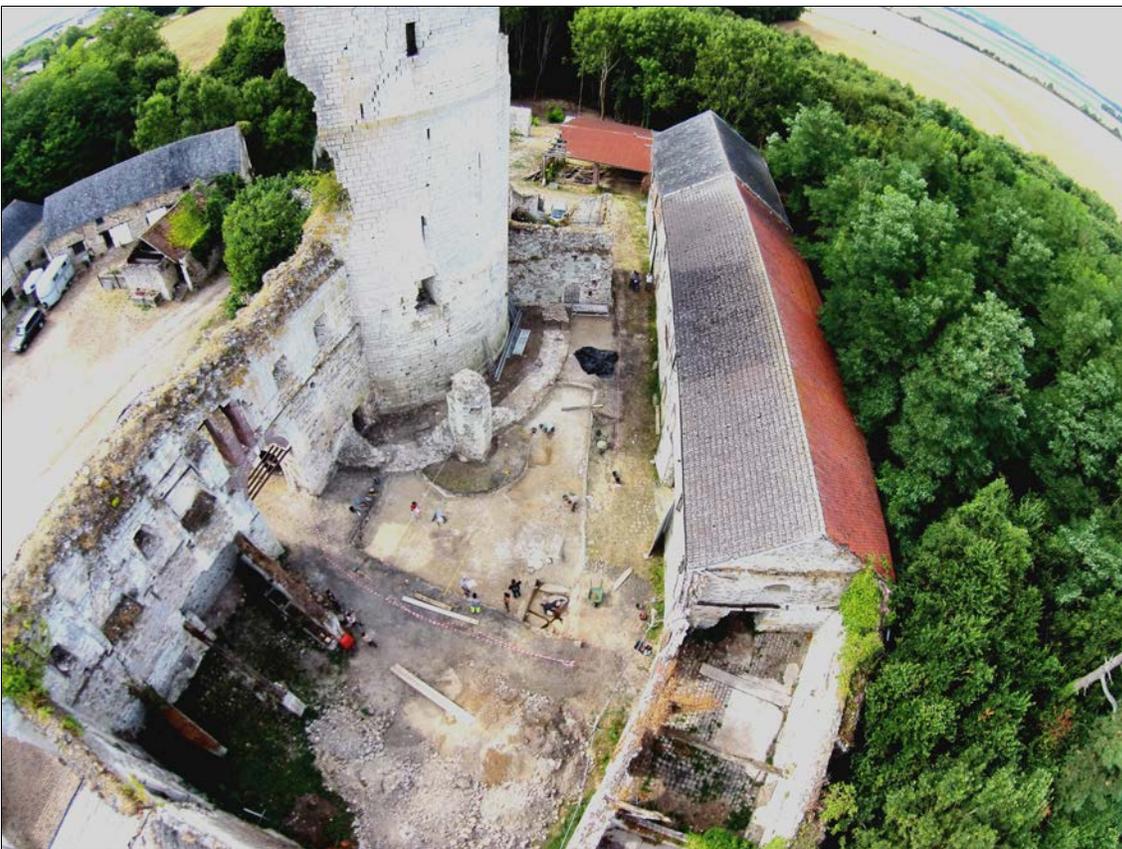
Nous espérons, par ce bref résumé des trois campagnes de fouille, avoir réussi à présenter à la fois les enjeux et les résultats de cette fouille archéologique programmée. Elle visait initialement à documenter à la fois le cadre de vie de l'aristocratie médiévale et l'évolution d'un pôle de commandement de son apparition à la perte de sa fonction principale. Elle déborde dorénavant du cadre du travail initial en enrichissant la problématique de l'occupation du site du château de Montépilloy aux périodes antérieures, notamment gauloise.

Le travail collectif bénévole que nous entreprenons à Montépilloy est divers. Il s'étend aussi à l'étude d'archéologie du bâti et d'architecture des élévations médiévales et modernes du château, à l'étude historique enrichie récemment encore de la découverte de nouveaux documents, à l'étude de l'environnement immédiat du site par une démarche d'archéogéographie, etc.

Si nous n'avons pas pu tout présenter ici, nous espérons être parvenu à vous donner envie de passer (à nouveau ?) les portes du châtelet d'entrée de Montépilloy pour y découvrir un site vivant où l'histoire s'écrit patiemment. Ceci grâce aussi à l'action de nombreux partenaires dont l'association ARMORIAL des Amis du château de Montépilloy, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis et la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.

Nicolas Bilot.

Plus d'informations sur le site internet du château de Montépilloy.



Vue par drone de la haute cour et de l'aire de fouilles en août 2015

# Religieux et internement au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'Intendance de Soissons par Fabienne Bliaux le 11 décembre 2016

L'Intendant a l'obligation de surveiller les maisons de détention dans le ressort de sa généralité. Elles sont au nombre de six dans celle de Soissons, à savoir les châteaux forts de Ham et de Guise, le couvent des tertiaires de Saint-François dit de Picpus à Vailly-sur-Aisne, le couvent des Cordeliers de Notre-Dame de la Garde près de Clermont-en-Beauvaisis, l'Hôpital des frères dit la Charité de Saint-Jean-de-Dieu à Château-Thierry et la maison de force ou dépôt de mendicité de Soissons<sup>1</sup>.

Plusieurs communautés religieuses se sont donc spécialisées dans l'accueil de personnes ayant des problèmes tant psychologiques que financiers ou sociologiques. D'autres communautés peuvent également, à la demande, le faire pour une ou deux personnes. On y entre après avoir reçu une lettre de cachet, c'est-à-dire un ordre du roi contenu dans une lettre cachetée et écrite par un secrétaire d'État (par opposition à des lettres patentes destinées à être diffusées à tous)<sup>2</sup>.

On est enfermé dans ces établissements selon différents motifs : le délire, l'hystérie, la démence, la folie, le scandale, l'ivrognerie, le libertinage...

En ce qui concerne l'hystérie, on assiste, par exemple, à l'emprisonnement de la Dame Beauvisage, épouse du contrôleur des traites à Laon qui est sujette depuis « 10 ans à une passion hystérique » ; celle-ci se manifeste journellement par des cris de délire, d'emportement et de fureur... Elle s'est également pendue. Elle passe des nuits à lire tout haut. On s'étonne que son mari qu'elle a pris en aversion n'en ait pas encore été la victime. Il reste à la dame Beauvisage des douleurs suite à un accouchement qui lui occasionnent des douleurs très aiguës, qui lui font pousser des cris « lamentables » et qui ont pu faire croire à certaines personnes qui la fréquentaient rarement que les accès de cette maladie étaient des accès de délire et de folie. Elle a chargé son mari d'injures, lui a mis le poing sous le nez, a maltraité ses enfants jusqu'au sang. Le Sieur Beauvisage craignant qu'elle ne mette le feu à son quartier, rend sa détention indispensable. Il demande le placement à Sainte-Pélagie avec les femmes de mauvaise vie.

Le sieur Blondel, curé de Perles est atteint de démence. À la demande de l'évêque de Soissons, des lettres de cachet sont expédiées pour l'enfermer au couvent des Picpus de Vailly. Par exemple, il se promène en chemise et en culotte à Fismes. Il a été reconduit à Perles où « on lui a fait une saignée abondante qui ne produit aucun effet ».

Autre cas, le Père Le Tellier, religieux de Prémontré s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche alors qu'il se trouvait à l'auberge de la Grosse-Tête à Soissons. Il n'a été que très gravement blessé. Il ne peut plus parler. Lors de l'arrivée sur place de la Maréchaussée, il lui a donné un mot disant qu'il voulait se détruire. Pour être soigné, il est transporté chez un chirurgien puis remmené à Prémontré.

---

1

Cet exposé repose notamment sur la consultation des fonds de l'Intendance de Soissons (Arch. dép. Aisne, C 677-C 699) et de documents notariés (série E).

2

TROCHON DE LORIÈRE René, « Les lettres de cachet dans la généralité de Soissons d'après les travaux du comte Maxime de Sars », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 1961-1962, pp. 59-72.

Toutefois, il s'évade avant qu'il ne soit enfermé, il revient dans de meilleurs sentiments et s'y laisse conduire. Néanmoins, en 1781, le nouveau ministre général de l'Ordre de Prémontré, l'Ecuy, indique que la tête du religieux est très dérangée et qu'il doit donc être enfermé. Il souhaite qu'il soit placé chez les Frères de la Charité de Saint-Yon à Rouen.

Le frère Fulgence de Bourfontaine se promène avec un sabre sous sa robe. On a également trouvé une hache sous sa paillasse. À l'origine, il était soldat, il a fait des vœux religieux et est entré à Bourfontaine pour ne pas poursuivre l'état de soldat. Mais il est très dérangé. Il est enfermé chez les Cordeliers de La Garde depuis l'ordre du 5 septembre 1785.

L'évêque de Laon se plaint du curé d'Oulches et Vassogne, Guillemain, qui a un fort penchant pour la boisson. Il souhaite le faire interner aux Cordeliers de Mailly. Il en est de même pour le prêtre Dubois, du même diocèse que l'on enferme aux Bons-Fils de Lille.

Louis François Geoffroy est prêtre, chanoine de la collégiale Saint-Pierre-au-Parvis et aumônier de l'abbaye royale Notre-Dame de Soissons. Il a enfermé pendant au moins onze jours dans sa chambre Mlle Daubry, organiste de l'abbaye. Il s'est ensuite rendu à Craonne dans sa famille ; là, le prêtre l'a chargé d'emporter à Reims une somme importante qu'il n'a jamais remis. Il a escroqué 900 livres à son père le 31 août pour rembourser le curé d'Attigny qui lui a assigné sa cure. Il a ensuite rejoint la dame Daubry à Châlons-sur-Marne où ils ont vécu ensemble dans une auberge. Son père le fait rechercher et conduire chez les Cordeliers de La Garde le 20 novembre 1784.

Début 1780, Bulaux, religieux cistercien de l'abbaye de Longpont ne reconnaît pas l'autorité de son supérieur. Il est très attiré par les personnes du sexe opposé. Pendant deux mois, il passe trois ou quatre jours à Soissons chaque semaine, il y fréquente la Comédie et les assemblées de danse publique. Il s'est épris d'une actrice à laquelle il a envoyé des vers enflammés. Comme elle lui refuse l'accès de sa demeure, il la suit lorsqu'elle sort, notamment sur les promenades. Des lettres de cachet le font enfermer aux Picpus de Vailly le 14 mars 1780.

Les personnes à interner peuvent l'être dans l'étendue de l'Intendance mais aussi ailleurs. Les communautés de Flandres et d'Artois en accueillent plusieurs détenus : les Bons-Fils de Lille, les Bons-Fils d'Armentières, les Bons-Fils de Saint-Venant, les Cordelières de Pernes-en-Artois, la conception au Quesnoy, les Récollectines de Valenciennes et celles d'Avesnes. D'autres sont menées à la Maison de Charité de Senlis comme Toussaint Clovis Collar ou Éléonore Ferdinand Charlemagne. On retrouve également des prisonniers chez les Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Yon à Rouen. L'abbé Dubois, chapelain de Nesle est détenu 13 ans dans le couvent des Cordeliers de Boutancourt-lès-Blangy.

Dans l'étendue de la Généralité, à la fin de 1780, Ham n'a plus que six détenus, pour la plupart gentilshommes ; le château de Guise est vide. En 1788, les Picpus de Vailly ne comptent que onze personnes dont dix aliénés. Le couvent de la Garde en compte encore 26 en 1781 mais uniquement 4 en 1788. La Charité de Château-Thierry garde 33 personnes en 1782 presque tous fous et dix seulement en 1788. Le dépôt de Soissons abrite encore dix internés par ordre du Roi en 1788.

La maison de La Garde n'est convenable que pour enfermer des hommes et retenir dans la clôture des sujets à qui l'on peut permettre quelques sorties au dehors mais elle n'est pas propre pour les personnes qu'il faut retenir très étroitement, parce qu'il n'y a « pas de cour assez sûre pour les y laisser prendre l'air sans craindre leur évasion, et qu'on ne peut s'en demeurer certainement quand les tenant toujours enfermés dans des lieux mal sains ». Les chambres sont basses, humides, malsaines et la santé des prisonniers en est le reflet.

L'entrée en internement dans une communauté se fait selon un déroulé précis. L'Intendant, chargé de l'exécution de l'ordre s'adresse à la maréchaussée, qui envoie un représentant au délinquant qui, s'il est de qualité, est conduit avec égards au lieu fixé par la lettre. Un simple cavalier fait l'affaire s'il s'agit d'une personne du commun. En cas de besoin, cette personne est remise de brigade en brigade jusqu'au lieu de détention. L'individu est parfois invité à se rendre de lui-même à l'endroit fixé, surtout s'il s'agit d'un militaire.

L'arrestation ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions. Ainsi, lorsque Dardel, le curé de Poudron au diocèse de Senlis doit être enfermé aux frères de la Charité de Senlis, l'évêque les prévient « pour éviter tout scandale et même les insultes de la part des paroissiens qui sont fort animés contre leur curé, de recommander à l'officier et aux cavaliers de maréchaussée que vous chargerez de ses ordres de se transporter en habits bourgeois à Poudron avec une voiture, sur les huit à neuf heures du soir, temps auquel les habitants sont retirés chez eux et de laisser au Sieur Dardet tout le temps nécessaire pour mettre en ordre ses affaires et ne pas laisser sa maison, ses meubles et effets à l'abandon. Une partie de la nuit suffit pour tous ces arrangements ». Ils doivent arriver à Senlis chez les Frères de la Charité pour 7 heures.

Il faut souligner que tous ces internements et les frais de conduite restent à la charge de l'auteur de la supplique. Les prix de pension sont variables selon les établissements. De plus, les internements sont de durée limitée et celui qui les a sollicités peut toujours demander qu'ils prennent fin. La famille doit aussi fournir le trousseau de la personne internée. Ainsi le Sieur Butteux de Berville a envoyé aux Picpus de Vailly une « malle... des chemises, des bas de laine et tout ce qui est nécessaire » pour son fils.

De nombreuses fois, les dominicains de Vailly sont rappelés à l'ordre pour le paiement de la pension de Briffoteau. Quand Blondel, curé de Perles est enfermé, les « frais de capture et de conduite sont pris sur les revenus de sa cure ». Pour Bricoteau, le supérieur des Dominicains de Vailly préférerait qu'il soit enfermé aux Picpus parce que « les pensions ne sont pas fortes », beaucoup moins qu'à Bicêtre.

Pour sortir, il faut faire la preuve d'être guéri ou avoir recours à un subterfuge. Ainsi, Pierre Brillon, seigneur d'Apremont est interné chez les Frères de la Charité de Château-Thierry en vertu d'ordres du roi du 20 juin 1769. Il souhaite épouser Marie Madeleine du Houx de Maison neuve. La famille dit qu'elle se range à la décision du roi. L'intendant décide en septembre 1778 qu'il peut être libéré mais il est exilé à Château-Thierry et à 10 lieues aux alentours. Cette liberté sera rendue uniquement si le mariage est bien réel et seulement deux ou trois jours avant sa célébration. Le mariage est célébré le 1<sup>er</sup> octobre 1778 à Bézu-Saint-Germain.

Le sieur Loqueneux, enfermé aux Bons-fils de Saint-Venant explique que sa mère l'a fait enfermer parce qu'elle ne voulait pas du mariage qu'il voulait faire. Il argumente que c'est sa mère qui l'a fait passer pour fou pour le faire enfermer. Il demande qu'on révisé la décision.

L'évasion est également relativement fréquente dans ces communautés. Ainsi Louis Chandelet, âgé de 40 ans, fils de Pierre Louis Chandelet, garde-magasin des effets du roi à Soissons, enfermé aux Picpus de Vailly pour son inconduite, s'en est évadé. Son père demande à ce qu'il y soit de nouveau enfermé. Quelques mois plus tard, il le fait sortir car sa conduite y est irréprochable, ce qui est confirmé par les supérieurs de la maison. Il a été arrêté par la maréchaussée de Bondy le 19 septembre 1778 et conduit dans la maison des Bons-Fils d'Armentières. De nouveau, son père demande sa libération qui est accordée le 4 novembre.

Pour conclure, il faut constater que toutes les classes de la société, même les moins privilégiées, ont largement fait appel aux lettres de cachet. Tous les cas ne sont pas traités de la même manière et la personne atteinte de folie en campagne est gardée sur la place alors que noble ou bourgeois est confié à une maison d'internement, le plus souvent religieuse.

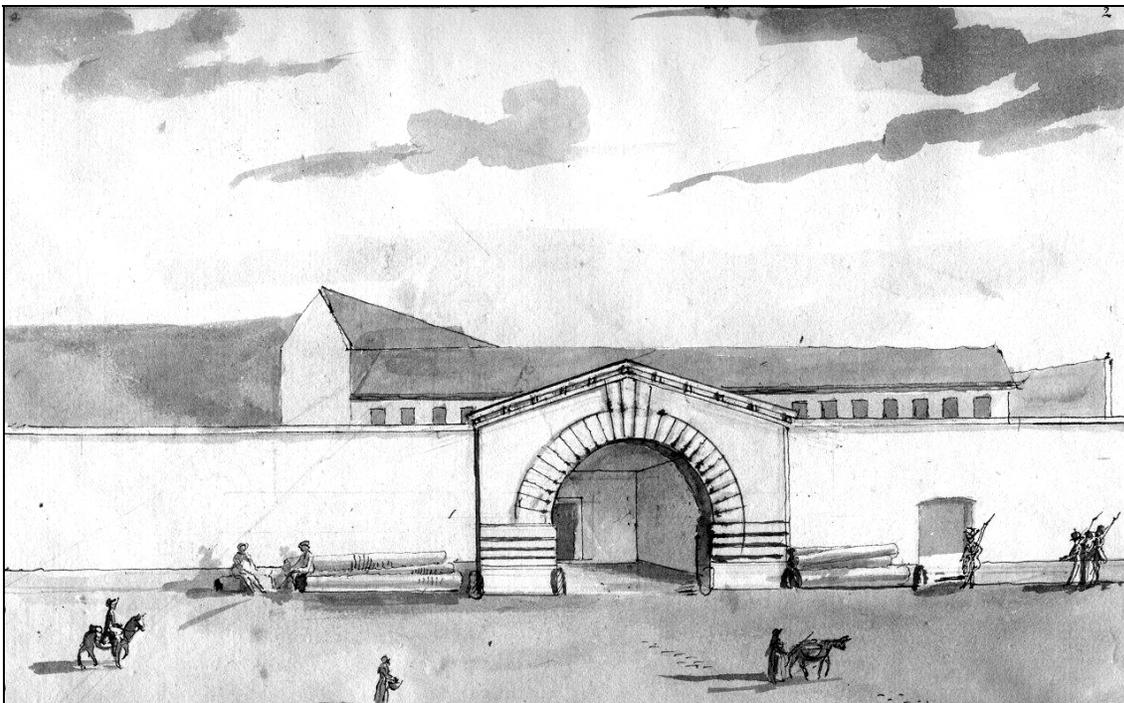
Contrairement à ce que soulignait Maxime de Sars, ce phénomène ne s'est pas accentué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais sa connaissance n'est que le reflet des archives encore conservées de nos jours.

A la veille de la Révolution, il y eut encore huit lettres en 1788 et trois en 1789. On ne peut donc dire que cette mesure ait été impopulaire, sauf certainement pour la répression du braconnage.

Pendant en 1789, par idéologie, les cahiers des trois ordres ont condamné les lettres de cachet. Mirabeau dans son *Essai sur les lettres de cachet et les prisons d'État* a eu une influence certaine sur l'abolition de cette coutume. Cet ouvrage aurait bouleversé Louis XVI au point de lui faire fermer le donjon de Vincennes et envisager la démolition de la Bastille, mais, comme le fait remarquer le duc de Castries, Mirabeau a été injuste à ne considérer que son propre exemple « car sa détention a eu comme effet de suspendre l'exécution de nombreuses poursuites, parmi lesquelles une action en recouvrement de 200 000 livres de dettes, une peine de prison pour coups et blessures et une condamnation à mort comme contumace pour rapt et séduction. »

En fait, c'est sur une invite de Louis XVI que l'Assemblée constituante rend le décret du 20 mars 1790 qui abolit à jamais « les ordres arbitraires comportant exil et tous les autres de même nature, ainsi que toutes les formes de lettres de cachet ». Dans un délai de six semaines, tous les détenus devaient être mis en liberté « à moins que les pères, mères, aïeuls et aïeules, ou autres parents réunis, n'aient sollicité et obtenu leur détention d'après des mémoires et des demandes appuyés sur des faits graves ».

Fabienne BLIAUX



Porte de la maison de force de Soissons en 1820 (dessin de L.V. Thiery)

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## du 19 février 2017

Une nombreuse assistance est présente dans l'auditorium du Mail pour notre assemblée générale annuelle. Le Président ouvre la séance et accueille M. Alain Crémont, maire de la Ville,. Avant d'aborder l'ordre du jour, il rend hommage aux adhérents décédés durant l'année 2016 : MM. Jean-Claude Burlet, et Alain Morineau, et plus récemment : Mme Denise Augras, et MM. Patrice Dehollain et Alain Deshayes. L'ordre du jour est ensuite abordé.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

#### Conférences et sorties

17 janvier : conférence de Stéphane Amélineau sur la persécution des juifs par les nazis à Soissons et à Crouy.

14 février : après notre assemblée générale, Nadia Martin et Michèle Robinet nous ont révélé l'identité de "la belle inconnue" qu'elles avaient remarquée parmi quelques 250 photos du fonds Vergnol.

20 mars : Jean-Christophe Dumain nous a parlé de Laon, une ville en armes au temps de Charles VI.

2 avril : projection, par la Société Archipop, d'archives filmées montrant des images inédites de Soissons et ses environs, des années 1930 à 1990.

17 avril Marie-claude Dinot-Lecomte nous a parlé des hôpitaux de Picardie, du Moyen-âge à la Révolution.

22 mai : sortie l'après-midi à Bucy-le-Long, très intéressante malgré la pluie.

19 juin : sortie pique-nique annuelle, toujours très appréciée, pour visiter divers sites historiques de la région.

17 et 18 septembre : nous avons réitéré la vente de livres que nous avons en trop et nous avons fait une bonne recette.

8 octobre : dans le cadre du salon du livre de Soissons, Michèle Saponi nous a détaillé son livre sur le chevalier de Rouge Maison qui a été primé par la Ville.

18 novembre : avant le dîner de cette soirée, Nicolas Bilot a fait la synthèse des fouilles

archéologiques qu'il a dirigées au château de Montépilloy visité lors de notre sortie du 19 juin.

11 décembre : Fabienne Blioux nous a présenté un thème assez peu connu : le système quasi carcéral d'enfermement dans les communautés religieuses pour isoler des personnes malades psychologiquement ou simplement. un peu gênantes. Un tel établissement existait à l'entrée de la rue St Martin.

#### Site Internet

C'est Christian Franquelin qui a accepté de prendre la relève d'Alain Morineau ; il a entrepris de le mettre à jour avec une nouvelle page d'accueil (qu'on ne peut pas faire fonctionner ici parce qu'il n'y a pas de connexion à Internet, ce qui faciliterait d'autres animations) Quelques extraits des possibilités offertes par ce site sont montrés à l'écran, et notamment les archives de la Croix rouge sur les prisonniers de la Seconde guerre mondiale. Notre site est très fréquenté : chaque mois ce sont 2250 visiteurs qui viennent consulter 7000 pages, ce qui est assez conséquent ; un échantillonnage très diversifié des questions posées est présenté à l'écran. dont la plus étonnante est celle d'un Coréen du Nord nous demandant nos conditions pour pouvoir publier une de nos photos Vergnol. Autre utilisation d'Internet : dorénavant, un rappel de la tenue de nos réunions sera lancé la semaine précédente tel que cela a été fait pour notre assemblée d'aujourd'hui (en excusant le cafouillage sur la date !)

## **Autres activités**

- Alain Morineau, décédé prématurément, nous a laissé son armorial du Soissonnais. De par son volume, il restera sous sa forme électronique en gardant toute sa valeur.

- Philippe Querel travaille sur les origines de la Société historique fondée en 1847 et présentera son ouvrage à la fin de l'année ; il travaille aussi sur les fortifications de Soissons.

- nous avons entrepris aussi la numérisation des almanachs Matot-Braine qui couvrent la période de 1860 à 1940 pour les villages des Ardennes, de la Marne et de l'Aisne avec des biographies intéressantes. Notre collection est encore incomplète et nous cherchons à l'améliorer pour arriver à une quarantaine de volumes, soit un total de 24 à 25.000 pages.

- chaque année, Monique Judas, en charge des archives, fait réparer les reliures de divers ouvrages qui nous sont précieux mais en mauvais état ; comme c'est très coûteux nous procédons périodiquement par petites doses

- nous avons transféré nos archives du n° 14 de la rue vers le sous-sol de notre siège après avoir installé les rayonnages nécessaires ; le déménagement n'était pas des plus légers. Du fait des travaux dans nos locaux, il a fallu également déménager au sous-sol une partie des livres. Ce n'était pas du plus facile et le Président remercie les bénévoles qui ont participé à ces transferts.

- nous avons un emploi handicapé en CDD renouvelable, David Desfontaine, qui est présent 20 heures par semaine, ce qui nous permet de faire différents travaux de classement et de saisies diverses. Compte tenu des aides qui nous sont accordées, la charge financière reste dans nos possibilités.

- en début d'année, nous avons également une stagiaire dans le cadre d'un service civique, pour poursuivre le classement des archives de la Croix rouge mais cela a été un échec.

- le Président énumère ses déplacements pour diverses conférences :

- le 29 mars à Beauvais sur la tour d'Ambleny

- du 26 au 28 août avec la Sté française d'archéologie pour commenter différents monuments

- le 30 septembre, c'était un colloque à Clermont

- le 19 octobre à Coucy pour présenter des images du Soissonnais en 1917

- le 20 octobre à Amiens pour l'Association des professeurs d'histoire.

## **Publications**

Des exemplaires de nos dernières publications sont toujours disponibles à la vente. Le dernier Mémoire de la Fédération des Sociétés historiques de l'Aisne sur le Moyen-âge dans l'Aisne vient de sortir et pourra être retiré en fin de réunion. Pour cette année, il est prévu une plaquette pour commémorer les 170 ans de la Société historique ; un nouveau mémoire parlera de Visigneux, d'un texte de Michèle Saponi sur le lieutenant Mary et des souvenirs très intéressants de Lorion. vieux soldat qui a fait toute sa campagne pendant les guerres de l'Empire.

## **Patrimoine**

La chapelle du Mont de Soissons dont la charpente est ébranlée risque toujours de disparaître malgré les messages adressés à la DRAC pour intervenir.

A Blérancourt, la maison de St Just est maintenant réparée mais toujours inoccupée puisque la bibliothèque quelle abritait a été transférée dans un autre bâtiment de la ville.

A Soissons, la maison Henri IV est en cours de restauration par un particulier, passionné de la remettre dans son style original.

A Ambleny, la crypte est dégagée grâce notamment à une aide de notre députée ; elle est accessible au public.

Le président a abordé ensuite le problème posé par les nombreux projets éoliens notamment à Acy et Grand Rozoy.

## **Monument de Chaudun RN2**

Pour le déplacement du monument de Chaudun qu'il est souhaitable de réaliser durant cette période du Centenaire, sa situation géographique actuelle est montrée à l'écran pour expliquer ce qui va être fait pour le rendre plus accessible en toute sécurité. Le

groupe qui se consacre à ce transfert est composé de notre Société, Soissonnais 14-18, la Société historique de Villers-Cotterêts, Savière et Patrimoine et le comité d'entente des Anciens combattants. Un site Internet a été créé et une souscription lancée qui a marché au-delà de nos besoins, ce qui va nous permettre d'effectuer également des petits entretiens sur d'autres monuments de la Grande guerre.

### **Activité 2017**

- le 15 janvier, Pascale Jacques nous a présenté ses recherches sur le hameau disparu de Visigneux près de Berzy-le-Sec.
- ce 19 février, après l'assemblée, Michèle Robinet va nous parler des relais de poste.
- le 26 mars, conférence de Philippe Quérel sur les aquarelles soissonnaises du 18<sup>e</sup> siècle de Tavernier de Jonquièrre. D'abord prévue le 19, cette réunion a dû être retardée d'une semaine en raison de la participation du Président à deux journées commémoratives du Centenaire à Coucy les 18 et 19 mars.
- le 23 avril, Jean-Pierre Baudesson nous parlera des maisons forestières en forêt de Villers-Cotterêts.
- le 21 mai, visite l'après-midi à St Médard, sur inscription préalable pour limiter le nombre de visiteurs compte tenu du site.
- les 9 et 10 juin réunion d'un colloque sur les mutineries de 1917 dans les armées étrangères . La perception de ces mutineries par le public sera également abordée avec l'intervention de la Libre-pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme ainsi que le directeur de la rédaction du journal *l'Union* Hervé Chabaud.
- le 25 juin , ce sera notre sortie pique-nique dont le sujet reste à définir.
- les 16 et 17 septembre, nous ferons une nouvelle fois une vente de nos livres en surplus, les précédentes ayant été satisfaisantes.
- le 14 octobre, nous commémorerons notre 170<sup>e</sup> anniversaire avec la publication de la plaquette sur la vie de la Société historique au 19<sup>e</sup> siècle et la projection d'un film diapos sur le Soissonnais en 1917.
- en décembre est prévue une conférence très intéressante sur Soissons en 1535.

### **Fonctionnement de la Société**

Les statuts ont été modifiés l'an dernier et dorénavant le renouvellement du Bureau se fait tous les deux ans. Il n'y a donc pas d'élection cette année mais nous avons deux nouveaux membres à présenter :

- Christian Franquelin qui a accepté la gestion de notre site Internet après le décès d'Alain Morineau,
- Michel Bultot qui va bientôt prendre sa retraite et a accepté de nous rejoindre

Deux points ont été omis dans la mise à jour de nos statuts l'an dernier : la fréquence de nos bulletins qui est devenue semestrielle et non plus trimestrielle et la date de tenue de notre assemblée générale qui n'est plus en janvier mais en février.

Un autre sujet est notre sortie de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne créée en 1952 avec six autres sociétés historiques à l'initiative du Préfet de l'Aisne. Son activité était de publier un bulletin annuel et d'organiser une journée de conférences. Ce bulletin, au fil des années, a perdu une bonne partie de ses lecteurs en raison d'une participation en réduction de ses propres historiens et de son contenu de plus en plus universitaire. Par exemple, l'an dernier, nous avons acheté 150 Mémoires pour nos 225 adhérents, il nous en reste encore 80. Ensuite, nous avons eu cette année des difficultés relationnelles. Après en avoir discuté au cours de trois réunions de bureau, nous avons décidé de sortir de la Fédération car cela ne nous apportait plus rien. Pour les adhérents, cela se traduit par la fin des Mémoires annuelles gratuites mais, par contre, il y aura nos publications comme annoncé précédemment. D'autres sociétés historiques cherchent également leur place et beaucoup se regroupent avec la Fédération d'Ile de France ; celle-ci serait prête à nous accueillir. Il faut réfléchir à ce que peut nous apporter cet échelon régional.

### **Nos locaux**

Le lavabo est toujours là mais a fait peau neuve. Comme cela a été dit l'année dernière, la Ville a financé 10000€ de travaux dans nos locaux. Le sous-sol a été complètement amé-

Exercice 2016

**BILAN**

Exercice 2016				Exercice 2015			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Immobilisation	214078	Fonds associatifs	254668	Immobilisation	216353	Fonds associatifs	254227
Créances	568	Provisions fonds dédiés	31750	Créances	520	Provisions fonds dédiés	31750
Trésorerie	75074	Dettes fournisseurs	1271	Trésorerie	75039	Dettes fournisseurs	1117
		Autres dettes	2031			Autres dettes	4818
<b>Total</b>	<b>289720</b>	<b>Total</b>	<b>289720</b>	<b>Total</b>	<b>291912</b>	<b>Total</b>	<b>291912</b>

FDR	72340	FDR	69624
Excédent FDR	2735	Excédent FDR	5934
Trésorerie	75075	Trésorerie	75558

Année 2016

Compte d'Exploitation

Compte de Résu

	2016	2015
<b>Charges classe 6</b>		
Fournitures consommables	1682	4428
Location charge locative	3600	3600
Entretien réparation	840	1607
Assurance	401	383
Contribution volontaire bénévolat	27651	27100
Honoraires	300	0
Conférences, sortie, publications	2665	4904
Déplacements, réceptions	642	506
Frais postaux, télécom	1944	1722
Frais bancaire	34	7
Autres services extérieurs	555	405
<b>Total</b>	<b>-40314</b>	<b>-44662</b>
<b>Ressources classe 7</b>		
Cotisations	5445	5724
Dons	1092	584
Subvention Ville de Soissons	1500	1000
Contribution bénévolat	27651	27100
Contribution Ville de Soissons locaux	3600	3600
Ventes livres, Photocopies, divers	3938	3295
Guerre des Civils	40	600
Les Civils racontent	20	1018
Mémoires 5	475	451
Sortie Annuelle	1570	1595
Conférence Diner	960	2293
<b>Total</b>	<b>46291</b>	<b>47260</b>
<b>Résultat Intermédiaire</b>	<b>5977</b>	<b>2598</b>
<b>A déduire:</b>		
Charges personnel net des aides	-2931	-2909
Provisions Fonds dédiés	-3043	-2131
<b>Résultat courant</b>	<b>3</b>	<b>-2442</b>
Produits Financiers	438	530
<b>Résultat Exercice</b>	<b>441</b>	<b>-1912</b>

nagé avec les archives du n° 14 de la rue. Dans notre 2<sup>ème</sup> salle, des rayonnages roulants ont été installés et un plafond aménagé permettant de disposer d'un étage supplémentaire. C'est une très bonne avancée dans l'aménagement de nos locaux qui nous apporte une bouffée d'oxygène pour fonctionner d'une manière convenable en attendant un hypothétique déménagement. En la circonstance, nous remercions la municipalité de son aide.

### **RAPPORT FINANCIER**

Le nombre de nos adhérents reste stable depuis de nombreuses années, autour de 220-230 ; il est à 225 pour cette année.

Le rapport financier est présenté et commenté par notre trésorière Colette Fourreaux pour le compte d'exploitation assisté de Bertrand Jacques pour le bilan. L'assistance peut suivre à l'écran les explications détaillées de nos deux intervenants.

\*

Les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité.

\*

En conclusion, le Président exprime sa satisfaction sur les bonnes relations qui existent maintenant avec la municipalité, notamment par son adjoint à la culture avec qui les contacts peuvent se faire en temps réel. En ce qui concerne la suite de nos travaux d'aménagement, le Président remercie tous ceux qui ont déjà apporté leur aide et ouvre la porte à d'autres bénévoles qui accepteraient d'y consacrer un peu de leur temps.

Il termine son intervention en annonçant qu'il aura 75 ans en 2019 ; il estime donc qu'il serait souhaitable de penser alors à sa succession.

La parole est ensuite donnée à Alain Crémont, maire de la ville qui a tenu à assister à notre assemblée malgré d'autres obligations. Il exprime sa satisfaction sur la qualité du travail de recherches et de transmission qui est accompli et nos différents projets concernant le patrimoine. Il rappelle les aides diverses que nous a apportées la ville, notamment pour la rénovation de nos locaux et termine en souhaitant longue vie à notre Société. Il annonce que la ville a prévu cette année une nouvelle tranche de travaux de 10000€ pour l'amélioration de nos locaux. La Ville apportera aussi une aide financière pour l'organisation deux journées de juin. Il rappelle que la Société Historique est maintenant associée à plusieurs commissions de la ville chargées de donner un avis sur différents sujets notamment le projet virtuel de Saint-Jean-des-Vignes.

Son intervention s'achève sous des applaudissements.

\*

La deuxième partie de la réunion est consacrée aux "relais de poste" aux 18<sup>o</sup> et 19<sup>o</sup> siècles, une recherche effectuée et présentée en image par Michèle Robinet ; elle fera l'objet d'une publication ultérieure.

\*

Comme à l'habitude, l'après-midi se termine autour d'une coupe de champagne.